



COMMUNIQUE
Paris, le 10/01/2017

AUGMENTATION DU PV DE STATIONNEMENT À PARIS : UNE MESURE POUR EXCLURE LES AUTOMOBILISTES FRANCILIENS DE LA CAPITALE

Aujourd'hui, mardi 10 janvier 2017, Anne HIDALGO, maire (PS) de Paris, annonce dans la presse qu'elle entend augmenter considérablement le montant des amendes pour non-paiement du stationnement sur voirie ; celles-ci devraient en effet doubler, voire tripler selon les zones. L'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce une aberration pour la mobilité et une manœuvre politique destinée à exclure les franciliens de la capitale.

Les tarifs de stationnement sur voirie à Paris avaient augmenté de 180% en janvier 2015, provoquant la colère des automobilistes parisiens et franciliens. Dans le même temps, les horaires du stationnement payant étaient étendus jusqu'à 20h au lieu de 19h, et la journée du samedi et le mois d'août ne bénéficiaient plus de la gratuité.

En décembre dernier, la Maire accusait les automobilistes d'être des fraudeurs, prétendant que seuls 9% d'entre eux s'acquittaient du prix du stationnement. Déclaration mensongère, ainsi que le prouvait « 40 millions d'automobilistes » dans un vidéo réalisée sous l'œil d'un huissier de justice (pour lire la vidéo *Stationnement : les automobilistes ne sont pas des fraudeurs*, [cliquez ici](#)).

Prochaine étape de la réforme du stationnement voulue par l'édile parisienne, l'augmentation du montant de l'amende de stationnement, actuellement fixée à 17€ sur l'ensemble du territoire, mais qui, à la faveur de la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM), pourrait varier au bon vouloir des municipalités, dès 2018. Ainsi, à Paris, les amendes pourraient passer à 35€ dans la zone 2 (arrondissements périphériques, du XIIème au XXème) et jusqu'à 50€ dans les arrondissements centraux (du Ier au XIème), classés en zone 1. Celles-ci seraient payables auprès d'une société de recouvrement privée, avant d'être reversées à la Ville.

« Nous pensions avoir atteint des sommets en termes de réduction du droit à la mobilité et de politique autophobe, mais nous nous apercevons malheureusement qu'Anne HIDALGO et ses conseillers écologistes n'ont pas de limite. Non-contents de leurs précédents forfaits, ils continuent à mettre en œuvre des mesures qui vont à l'encontre du bon sens et les justifient par des mensonges éhontés » fulmine Daniel QUERO, président de « 40 millions d'automobilistes ».

« Rien ne justifie une augmentation des amendes : les tarifs du stationnement sont déjà largement dissuasifs et pèsent sur le porte-monnaie des automobilistes franciliens. Car oui, ils payent leur stationnement et ne sont pas des voleurs, contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, s'indigne Pierre CHASSERAY. Avec ces nouvelles augmentations, le stationnement à Paris va devenir un privilège, réservé aux riches. Anne HIDALGO agit dans le seul but de repousser les voitures hors de Paris et ce faisant, elle exclut également les Franciliens qui viennent travailler et consommer quotidiennement dans la capitale. » conclut Pierre CHASSERAY.



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



A propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. Premier représentant national des automobilistes auprès des Pouvoirs Publics et du secteur économique de la route, « 40 millions d'automobilistes » rassemble plus de 320.000 adhérents, elle a aussi le soutien de l'Union Nationale des Automobile Clubs. www.40millionsdautomobilistes.com